

**PROCES VERVAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE N°1**  
**Vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre 2022**

**SAISON 2022/2023**

**Présents :**

Monsieur Jean-Louis LARZUL (Président)

Mesdames Aline GEMISE-FAREAU, Patricia MAZZOLA

Messieurs Laurent DANIEL Secrétaire, Jean-Paul ALORO, Michel BOURREAU, Dominique FONTAINE, Richard GOUX, Jean-François MOLEY, Fousseyni SAKANOKO, Alexandre TRAN BA THO, Philippe VENDRAMINI

**Excusé (membre invité) :** Clément LATAPIE RABERAIN

**Assistent le samedi matin :**

Messieurs Eric TANGUY (Président de la FFvolley), Sébastien FLORENT (Secrétaire Général de la FFvolley), Christian ALBE (Trésorier de la FFvolley)

---

Les membres du Conseil de Surveillance, dûment convoqués, se sont réunis le vendredi 30 septembre 2022 dans les bureaux de la Ligue Nationale de Volley au siège de la Fédération Française de volley, 17 Rue Georges Clémenceau à CHOISY LE ROI et au stade Roland Garros, 2 Avenue Gordon Bennett à PARIS le samedi 1er octobre 2022.

Le Secrétaire rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil de Surveillance du 18 juin 2022 ;
- Examen des procès-verbaux ;
- Informations du Président ;
- Informations de l'exécutif ;
- Retour d'activité des membres du Conseil de Surveillance ;
- Planning des réunions ;
- Points divers.

La réunion est ouverte à 17h le vendredi 30 septembre 2022.

### **Approbation du procès-verbal du conseil de Surveillance du 18 juin 2022**

Dans le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2022, le paragraphe concernant le courrier de Madame Dany ROMAIN doit être rattaché au PV du 30 septembre et 1er octobre 2022.

Après relecture et modifications, le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

### **Examen des procès-verbaux**

L'examen des divers documents, depuis la dernière réunion du Conseil de Surveillance, n'amène aucune remarque.

### **Informations du Président du Conseil de Surveillance**

Le Président signale qu'il a participé au Bureau Fédéral du 22 août 2022. Cette réunion avait pour unique thème les conciliations au Comité National Olympique et Sportif Français.

### **Informations de l'exécutif (par le Président de la Fédération)**

Les points suivants sont développés par le Président, le Trésorier ou Secrétaire Général.

#### Equipe de France

- Le Président revient sur les très bons résultats des Equipes de France Jeunes et Seniors.

#### Finances

- Une version 3 du budget vient d'être réalisée. Elle prend en compte les nouvelles dépenses (poule finale Golden League européenne Equipe de France Féminine) ;
- La FFvolley enregistre un bon taux de renouvellement de ses licenciés. Le résultat à ce jour est très positif. L'accroissement constaté du nombre de licences laisse entrevoir un bon résultat 2022.

### Points divers

- L'appel à candidature pour être bénévole au Jeux Olympiques et Paralympiques a remporté un vif succès. Un groupe de travail étudie désormais les dossiers.
- Le dossier de la Ligue de Saint Martin devrait trouver un épilogue très prochainement.

### **Retour sur l'activité des membres du Conseil de Surveillance**

#### Statuts

L'Exécutif avait informé que les modifications de la loi du sport devaient amener la fédération à revoir ses statuts. Le Conseil de Surveillance étudiera également certaines adaptations statutaires nécessaires tout en restant en relation avec l'Exécutif.

#### Point états sociaux

Le tableau arrêté au 30 septembre 2022 est distribué et commenté en séance.

- Légère augmentation du nombre de fonctionnaires rémunérés ;
- Prise en charge par la FFvolley de deux joueurs de Beach

L'exécutif informe les membres du conseil sur l'évolution de l'effectif dont la progression est liée à l'augmentation d'activité.

#### Dossier Bénévolat

Les membres du Conseil de Surveillance souhaitent poursuivre le travail engagé lors de la fin de l'ancienne mandature. Cette étude devra comprendre une partie concernant les coûts supportés par les bénévoles.

### **Questions diverses**

Le Conseil de Surveillance observe que la loi concernant la fourniture de certificats médicaux a évolué. La FFvolley a fait le choix de maintenir le système actuel à savoir : fourniture d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du volley, y compris en compétition, datant de moins de 3 saisons, sous réserve d'avoir renseigné un « Questionnaire de Santé FFvolley » et attesté que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative.

### Planning des réunions

Les membres du Conseil de Surveillance arrêtent le calendrier provisoire de leurs réunions pour la saison 2022/2023 :

- Vendredi 25 et samedi 26 novembre 2022 ;
- Vendredi 17 mars et samedi 18 mars 2023 ;
- Vendredi 12 et samedi 13 mai 2023 ;
- La dernière lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil de Surveillance remercie les membres et clos la réunion à 13h00.

**Jean-Louis LARZUL**

Président

**Laurent DANIEL**

Secrétaire